

INFORMATIONS IMPORTANTES CAMPAGNE DE BOURSE 2026-2027

Madame, Monsieur,

Votre déclaration sur les **revenus 2025 doit être faite :**

- ☐ **Par internet** via le site <https://www.impots.gouv.fr/accueil>

Ouverture du service le 9 avril 2026 et jusqu'à la date limite du :

- **21 mai 2026** pour le département de l'Ain
- **28 mai 2026** pour le département de la Loire
- **4 juin 2026** pour le département du Rhône

- ☐ **Au format papier** : en allant le chercher au centre des impôts dont vous dépendez.

- **date limite de dépôt jusqu'au 19 mai 2026**

Vous devez respecter la date d'ouverture et la date limite du service des impôts selon votre département de résidence

Tous les enfants du foyer doivent être déclarés.



Vous devez impérativement faire une déclaration même si :

- ⇒ Vous avez de faibles revenus et vous n'êtes pas imposable,
- ⇒ Vous êtes arrivés en France entre le 1^{er} janvier et le 31 juillet 2025,
- ⇒ Vous êtes dans une situation particulière (divorce...)

Prenez contact rapidement avec le service des impôts, rencontrer un agent.

L'absence de votre déclaration de revenus retardera fortement l'étude du dossier de bourse de votre enfant

Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à contacter le lycée.